

ÉPILOGUE

Procureur au bailliage de Mâcon, ancien receveur des consignations du Mâconnais puis juge de paix à la Chapelle de Guinchay en l'an XII, Pierre-François Cortambert fut échevin de Mâcon en 1781 et 1782. Il avait de grandes propriétés à Vinzelles et à Crèches. Très proche de l'évêque de Versailles, il administra durant de longues années à titre gracieux l'important domaine¹ que Louis possédait à Crèches au château des Tours. Un accord est intervenu en 1830 après le décès de Louis entre ses héritiers - Claude Charrier de Senneville², Guillemette Charrier de Grigny³ et le marquis de Monspey⁴ - et les héritiers de Cortambert. C'est l'un d'eux qui racheta une partie du domaine mis en vente pour cause d'expropriation afin de payer les dettes de monsieur de Senneville.

Ainsi s'achève le récit de la vie de Louis Charrier de la Roche. D'autres événements, inconnus à ce jour, pourraient resurgir et étoffer encore cette vie bien remplie. Si c'était le cas, je ne manquerai pas de vous en informer.

Il reste cependant quelques données importantes à dévoiler concernant les beaux-frères de Jean-Baptiste Charrier, le baron de la Roche. La vie de Jacques-Catherin, le frère de Louis et Jean-Baptiste, n'est pas très documentée. Elle fera malgré tout l'objet d'un épisode toutefois assez court. C'est son gendre, l'époux de sa fille unique, qui retiendra plus longtemps notre attention pour avoir vécu et décrit à Lyon des événements de toute première importance à l'échelon national.

Robert BRIDET

1 Le domaine de la Bâtie faisait entre autres partie de son patrimoine

2 Le petit-fils de Jacques-Catherin Charrier de Grigny

3 La fille de Jacques-Catherin

4 Le mari de Alexandrine-Louise, la fille de Jean-Baptiste Charrier de la Roche